L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 16 NOVEMBRE 1892

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de.....1 P. M
JEUDIS, " " .....7 A. M
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).3 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS.....8:45 A. M
MERCREDIS (Old Landing).....7 A. M
VENDREDIS " " .....7 A. M

L'eau et le temps le permettant.

Excursions :

TOUS LES DIMANCHES par le train de 9 A.M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer de Lockerlie & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
1er mai—1 No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le confort (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, les mardis.

LA BOURGOGNE, Lebeuf, samedi, 19 nov.
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 26 novembre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 3 décembre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième cabine.....$60

Entrepont, $24.50, avec accompagnement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Bienville

— On à —

A. MOULTON, 19 rue du Camp. J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

CROMWELL STEAMSHIP CO.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers :

LOUISIANA.....Vendredi, 18 nov.
NEW ORLEANS.....Mardi, 22 nov.
NIAGARA.....Vendredi, 25 nov.

Partiront de leur quai à 5 h. p. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaisons au Comptant pour Cash.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces justements ont connexion à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux ports du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 8:15 a m	San Antonio Express.. 7:05 a m
California Express, daily 5:00 p m	Pacific Express, daily 10:35pm

Chaque matin entre New Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Fall man sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio et aussi entre la Nouvelle-Orléans et Houston. Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 8:15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des Sleepers à destination de toutes les parties du Nord, au bureau pour St-Charles et Canal et à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

T. JEFF. KNITT, G-al Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er 8t—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI 11 HOURS BIRMINGHAM
Vestibuled Trains Palace Sleeping Cars Elegant Coaches

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 42 heures

	No 2 Limited.	No 4. Limited.
VESTIBULE		
Part de la N.-Orléans	5:00 p m.	8:00 p m.
Arrive à Meridian	11:00 p m.	2:00 a m.
Arrive à Akron	3:37 a m.	6:25 a m.
Arrive à Chattanooga	8:10 a m.	1:35 a m.
Arrive à Knoxville	9:40 a m.	3:20 a m.
Arrive à Lexington	4:50 p m.	4:30 a m.
Arrive à Cincinnati	7:10 p m.	7:30 a m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee ont le seul train vestibule de nuit entre belles solides de la Nouvelle Orléans à Washington, et char-buffet pour New York.

Le temps entre New York et la Nouvelle-Orléans se fait plus rapidement que sur toute autre ligne qui existe entre ces deux villes.

D. G. EDWARDS, S. H. HARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O. Div. Pa'a Ticket Agent, New Orleans.

2 mai—

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, le cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, commiers en fer, équilibrés pour la matière de l'accord. Ces pianos ont été établissement au vélocité et une parfait de son remarquables.

Accords et réparations de pianos par spécialistes.

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Prime reçues :
Sur risques d'incendie.....$513,578 30
Sur risques de rivière 16,325 97
Sur risques de mer... 8,343 65
.....$538,297 92

A ajouter :
Primes non acquises de 1890..... 189,221 16

Total des primes.....$676,439 02
A déduire :
Intérêt et profits et pertes..... 23,782 68
Revenu total.....$668,221 70

A déduire, Parties payées :
Sur risques d'incendie.....$277,662 26
Sur risques de rivière 8,644 23
Sur risques maritimes 5,647 24
.....$359,962 25

Primes remboursées et annulations..... 67,027 97
Commissions..... 91,855 20
Réassurances..... 47,126 72,
Taxes et licences (y compris les taxes municipales) 17,924 41
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board et subscription, Patronille de compagnies d'assurances et Machine Sabcock, loyer, impressions, frais judiciaires, etc..... 69,844 97
Total des déboursés.....$653,585 66

Surplus.....$186,356 10

Duquels—
Réservé pour risques non expirés.$133,560 20
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,889 55
Profits et pertes..... 12,906 35
.....$190,354 10

ACTIF

(A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir :
En banques.....$161,644 38
En caisse..... 2,161 52
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Orcan..... 105,500 00
$130,000 bons à primes de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les émissions dites..... 192,000 00
$25,000 compound bons des Etats-Unis, 4 pour cent..... 29,250 00
$20,000 bons de la Louisiane, nouveau consolidés, 4 pour cent..... 20,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)..... 10,835 0
Une action du capital de la Board of Trade..... 20 00
Une action du capital de la Southern Mutual Insurance Association..... 125 00
26 actions de la N.O. Warehouse Co 650 00
Une action French Opera House Co..... 150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Primes reçues de porteurs de polices, Meubles, accessoires, coffre-fort, etc..... 2,000 00
.....$643,096 10

PASSIF.

Capital-actions.....$200,000 00
Fonds de réserve..... 60,000 00
Dividendes non réclamés..... 2,212 50
Réservé pour primes non-expirées 52,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non-ajustées..... 25,000 00
.....$280,312 50

Le tableau ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances Générale
De la Nouvelle-Orléans, Lse.
Incorporée 20 Février 1866. Réincorporée 17 janvier 1881.

Conformément à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes sur immeubles	$219,823 86
Primes sur marchandises	1,778 57
Primes des rivières	2,212 33
Total des primes	$223,813 76
A déduire : Intérêt et profits et pertes	44,166 07
Total	$268,126 98
A ajouter : intérêt, profits et pertes non payés	930,804 50
Moins salaires et dépenses générales	12,841 71—18,962 79
Fonds de surplus	21,490 82
Total	$308,836 19
Parties payées—	
Sur risques de feu	$91,371 06
Sur risques maritimes	2,251 57
Sur risques de rivières	4,868 18
	$98,490 99
Réassurances	27,996 19
Primes rachetées et commissions	55,326 18
Taxes d'état et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	13,486 87
Profits bruts	$194,300 23
Réservé	
Pour primes non acquises	$44,280 20
Pertes d'incendies non payées	12,022 64
Dividende 3 0/0 de Juillet 1891	10,000 00
Dividende 3 0/0 de Janvier 1892	10,000 00
Fonds de surplus	21,490 82—96,993 66
	$97,306,56

ACTIF

Billets pour primes	$197 15
Primes en voie de collection	26,719 73
Frais sur nantissement	5,275 00
Frais sur hypothèques	6,467 00
Dans des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	99,162 99
Stocks de banques, d'assurances et autres	54,631 00
Bons à hypothèque, Warehousing	5,000 00
Brewing Co	66,614 24
Propriétés foncières	4,913 12
Meubles de bureau et accessoires	2,226 82
	$269,393 66

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour primes non acquises	44,280 20
Réservé pour primes non acquises de 1892 (report)	19,915 20
Intérêt et et dividende, fonds de réserve et surplus	107,822 81
	$322,456 61

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

E. H. HARRIS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, 31e jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier, 1892.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt au montant de 3 0/0 pour l'année qui se termine.
E. H. HARRIS, Président.
OTTO THOMAS, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

R. H. Norbord,	A. H. Isaacson.
Peter Blaise,	I. M. Marks,
F. Decamp,	A. H. Hirsch,
H. Ellersmans,	Frank Howard,
Jas. Everett,	J. H. Schiermann,
E. Rightor,	Otto Thomas,
John Fitzpatrick,	George Solman.
C. Taylor Gaudin,	

Silver—4 dim

Vingt-deuxième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :

Sur risques de feu	$235,626 85
Sur risques de marine	1,784 13
Sur risques de rivière	2,721 76
	$241,112 43
A ajouter, primes non acquises de 1890	84,980 09
Primes totales	$326,043 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes	23,197 66
Revenu	$349,240 66

A déduire, parties payées :

Sur risques de feu	$107,186 22
Sur risques de marine	1,176 72
Sur risques de rivière	1,297 62
Total des parties payées	$109,723 56
Retour de primes et commissions	25,292 04
Commissions	23,370 86
Réassurances	29,764 00
Taxes et Licences	2,951 41
Dépenses de bureau et d'agences, appointements, loyers, remboursements des agences, corps de surveillance	30,645 58
Déboursés	$220,926 46
A déduire : Primes non acquises 25 x 974 60	
Portes ajustées et non ajustées	26,000 00 77,974 60
Portes	$1,951 86

ACTIF.

Argent en caisse	$ 83 256 21
$10,000 Bons des Etats-Unis à 6 0/0	11,800 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	128,260 00
$90,500 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	96,826 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0	23,250 00
150 actions Carondelet Imp'ov Co.	1,150 00
Primes en voie de recouvrement	21,846 66
Prêts sur hypothèques	17,780 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	4,873 26
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$329,350 22

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamés	2,212 50
Réservé pour primes non-expirées	52,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non-ajustées	25,000 00

Prochaine Annonce de Publication.

DEPARTEMENT EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

A TTENDU, QUELE 146me JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre un proclamation de quarantaine pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux fins visées.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers ou bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intermédiaires ou de New Orléans, seront soumis à la même désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports suspects infectés.

TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports où l'on sait la fièvre infectée.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelques part qu'il viennent, sont infectés ; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou navires qui ont eu, durant leur route, un ou des malades à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime à la station quarantenaire de Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour l'exécution des navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, peuvent après inspection, franchir la quarantaine, sujets à la désinfection aux mêmes conditions que les navires de la 1re classe, à moins que l'on ne soupçonne la présence de la fièvre jaune à bord.

Les navires de la 2me classe seront soumis à la désinfection maritime à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour l'exécution des navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, peuvent après inspection, franchir la quarantaine, sujets à la désinfection aux mêmes conditions que les navires de la 1re classe, à moins que l'on ne soupçonne la présence de la fièvre jaune à bord.

Les navires de la 3me classe seront soumis à la désinfection maritime à la station quarantenaire de Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour l'exécution des navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, peuvent après inspection, franchir la quarantaine, sujets à la désinfection aux mêmes conditions que les navires de la 1re classe, à moins que l'on ne soupçonne la présence de la fièvre jaune à bord.

Les navires de la 4me classe seront soumis à la désinfection maritime à la station quarantenaire de Mississipi, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navire et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés et soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui pour tout autre motif, seront jugés par le Bureau de Santé être dans une condition maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Tout navire venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il sera indiqué et désigné par le Bureau de Santé, pourra être établi dans les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station de quarantaine de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les vœux de cet Etat, faites et pourvues dans les susdites résolutions du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mal. Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la susdite Louisiane, par la présente proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet ou et à partir de la Mai 1892, à midi, et que tous navires qui y sont soumis et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les différentes stations quarantenaires, des différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements adoptés par le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane et les règlements des Etats-Unis d'Amérique, qui requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des présentes proclamations.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la Ville de Baton Rouge, ce 14me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent centième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur :
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et managers de navires en suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de prévenir autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépeuplés, autant que faire se peut, avant leur arrivée à la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. La matelas en crin ou en laine devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le service des ports impliqués devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger que leurs navires arrivant de ports contaminés qu'ils ne déposent à la station de quarantaine de Mississipi que le nombre de passagers et d'équipages nécessaires pour l'exécution de la manipulation d'une manière prompte et facile du navire. On prie de prendre les dispositions les plus efficaces pour que les passagers et équipages soient tenus à bord du navire pendant sa traversée et ne soient pas autorisés à débarquer à terre.

4. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger que les navires arrivant de ports contaminés qu'ils ne déposent à la station de quarantaine de Mississipi que le nombre de hommes nécessaires pour l'exécution de la manipulation d'une manière prompte et facile du navire. On prie de prendre les dispositions les plus efficaces pour que les passagers et équipages soient tenus à bord du navire pendant sa traversée et ne soient pas autorisés à débarquer à terre.

5. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger que les navires arrivant de ports contaminés qu'ils ne déposent à la station de quarantaine de Mississipi que le nombre de hommes nécessaires pour l'exécution de la manipulation d'une manière prompte et facile du navire. On prie de prendre les dispositions les plus efficaces pour que les passagers et équipages soient tenus à bord du navire pendant sa traversée et ne soient pas autorisés à débarquer à terre.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et intérieurs, surtout pendant la traversée, afin que le navire et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés et soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui pour tout autre motif, seront jugés par le Bureau de Santé être dans une condition maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Tout navire venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il sera indiqué et désigné par le Bureau de Santé, pourra être établi dans les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station de quarantaine de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les vœux de cet Etat, faites et pourvues dans les susdites résolutions du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mal. Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la susdite Louisiane, par la présente proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet ou et à partir de la Mai 1892, à midi, et que tous navires qui y sont soumis et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les différentes stations quarantenaires, des différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements adoptés par le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane et les règlements des Etats-Unis d'Amérique, qui requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des présentes proclamations.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la Ville de Baton Rouge, ce 14me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent centième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur :
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

SEIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Cette Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues pour risques d'incendie	$ 79,600 71
Annuel : primes non acquises pour 1889	20,006 67
	$ 99,607 38
A déduire :	
Parties payées	$20,845 94
Rassurances	6,240 25
Primes remboursées	2,940 00
Commission et courtage	3,906 06
Dépenses, générales, taxes comprises et intérêts	13,866 24 — $ 51,804 71
	$47,160 67
Réservé pour parties non ajustées	6,010 00
Réservé pour primes non acquises	19,915 20
Dix pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année	14,952 26
Au fonds de réserve	6,283 11
	$ 47,160 67

ACTIF.

Billets d'actions pour un plus	$ 1,951 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothèques	178,061 62
Billets à recevoir	1,856 42
Propriétés foncières	16,000 00
Argent en banque et comptant	41,886 71
Primes en cours de collection	49,272 15
Meubles de bureau et accessoires	6,181 60
	$295,459 01

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour parties non ajustées	6,010 00
Réservé pour primes non acquises	19,915 20
Intérêt et et dividende, fonds de réserve et surplus	107,822 81
	$283,456 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

E. H. HARRIS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, 31e jour de janvier 1891.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier, 1891.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt au montant de 3 0/0 pour l'année qui se termine.
E. H. HARRIS, Président.
OTTO THOMAS, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

R. H. Norbord,	A. H. Isaacson.
Peter Blaise,	I. M. Marks,
F. Decamp,	A. H. Hirsch,
H. Ellersmans,	Frank Howard,
Jas. Everett,	J. H. Schiermann,
E. Rightor,	Otto Thomas,
John Fitzpatrick,	George Solman.
C. Taylor Gaudin,	

Silver—4 dim

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnements : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

THE NEW ORLEANS BEE,
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid,

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double page) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 15 novembre 1892.

COMPTOIR D'ESCHANGE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$6,566 979 00	$732,797 00
Même temps la semaine dernière	6,639,638 00	548,293 00

Nouvelles américaines et étrangères et Editeur du Bonanza.

Mornan.— Gouvernor Victoria, $4 800 à 00, 90 jours, $5 00 à 5 00, dernier compagnie, $16 40 à 15 60, 30 jours, $5 sterling comptant, $4 70, or idem américain, 17 9 97½, argent, vieille monnaie 73 75 par cc, dollars mexicains, 64 à 65, cois péruviens, 50 à 51½, pesos chiliens, 59 à 61½; argent anglais, par $4 80 à 4 80, billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 80, billets de la Banque de France, 19 à 19 1/16.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—La demande continue bonne, le montant considérable et les taux stables.

Papier exceptionnel	—
Or	2 à 3
Prêts sur garanties collatérales	6 à —
Time de	6 à 7
Banques hypothécaires	6 à —

New-York.—Taux de l'argent à 1. Londres.—Taux de la Banque d'Angleterre 3; comptoir 3 7/16 pour l'argent, 97⅝ pour l'escompte. U. S. 4's —.

Paris—Rentes—99 05.

Argent en lingots (par or à fin) — Londres 38½; New York 64½ à 64⅝, Nlle-Orléans 64¼.

CHANGE.

REICHSMARKS—94⅝
LE STERLING est stable.

Cours officiel (60 jours)	4821½@485
Traites de banques (60 jours)	4843⅛
Les FRANCS sont stables.	
Francs de commerce (60 jours)	5.21¾
Traites de banques (60 jours)	5.18¾

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.

Traites de banques 81 50 d'escompte.
Traites de banques payant.
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Année du 11 A. M.

7 actions N O Gaslight Co	99
$11,000 Louisiane 4's	93
$15,000 Louisiane 4's	94¼
$4,000 Bons à primes	134½
Entre les appels de 11 A. M. et de 3 P. M.	
$1,000 Louisiane 4's (small)	93¾
$2,000 Louisiane 4's (Fisk)	94¼
$1,000 Louisiane 4's (small)	94¼
$10,000 Louisiane 4's (Fi-lin)	94¾
$1,000 Bons à prime	135
10 actions Citizens' Bank	93
50 actions Citizens Bank	92

Après l'appel de 3 P. M.

43 actions Crescent City RR Co	100

Après l'appel de 3 P. M.

$6,000 Louisiane 4's	94¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

	Valeur Offre	Demande
Banques.	au pair	du
American National	100	177½
Bank of Commerce	10	15½ 16
Canal & Banking Co	100	154½ 162½
Citizens	100	92 93
Germania National	100	220
Germania Savings	100	....
Hibernia National	100	205 ....
Louisiana National	100	174 180
Metropolitan	100	172½ 180
Mutual Nat'l Assn	100	90 ....
N. O. National	100	110 ....
People's	50	100 ....
State National	100	100 ....
Union National	100	134½ 140
Whitney National	100	230 ....
Whitney Central	100	104¼ ....
Traders'	100	109 ....
N. O. Co-operative B'k'g Ass.	10	....
Compagnies d'assur.		
Crescent Ins.	100	35 55
Firemen's	50	....
Germania Ins. Co.	100	 110
Hibernia Ins.	100	....
Home Ins.	100	77½ ....
Lafayette	50	75 ....
Louisiana Mutual	100	....
Mechanics' and Traders	100	....
New Orleans Ins. Ass.	50	 21
New Orleans Mutual	50	22 ....
Southern Ins. Co.	100	....
Teutonia	100	117 120
Obligations de diverses natures.		
Carrollton	Rs. 100	104½ 123½
Consol City	100	106½ 108½
Consol and Claiborne	40	....
New Orleans City	100	102½ 104½
Orleans	100	99½ 100½
St-Charles Street	50	94½ 95½
Privilèges ou Certificats RR.		
Algiers		....
C. C. Slaughterhouse	50	49 ....
Imp. Bonded Warehouse	100	....
Jefferson City Gas Light Co	100	70 77
Louisiana Co	100	....
Louisiana Lee Man. Co	50	....
Metairie Cem'y Ass	100	....
N. O. Gas Light Co	100	99½ ....
N. O. Waterworks Co	100	93¾ 95¾
N. O. Brewing Ass	100	100 103
N. O. Cold Storage Co	100	....
French Opera Association	250	....
Sugar Bowl Co	50	....
Southern Electric Light Co	100	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....
St. Martin's Oil Works		....
Fort Plain Ice Co. Co. of Chicago	10	1½ 2½
Jockey Club	100	....
Comb. T. Stand		....
M. L. A. Ass		....
Edison Elec. Illumin'g. Co		....
Tabacchie Ferment Co		....
Opera House	100	....
Varia. Theatre		....
Cotton Exchange Co	10	....
Cheneby Iron Mfg. Co		....
Jackson Railroad	25½	26½
O. C. Furniture Co	Mort. Bd.	....
Independent Oil Works		....
Patton Insurance		....
Louisiana Coal & Coke Co		....
Louisiana Furniture Co		....
Southern Athletic Club		....
Young Men's Ath Club		....
N. O. & North Eastern RR		....
Independ. Cotton Oil Bonds		....
Consl. Oil Deb		....
Washington Artillery bonds		....
Algiers Bonds, Am. 1st Mort. Bond (6 0/0)		....
Etat et Villes.		
Louisiane 4's	94¾	96
Alabama 4's		....
Bons de ville.		
Premiums	164½	166
Premiums deux ans		....
Privilège non consolidé		....
City 4's	101¾	....
Consolidated 6's, Crescents		99½
Extended 6's, Crescents	104½	106
Extended 6's, Consol. Crescents	104½	106
Extended 6's, Bonds	104½	106
Extended 6's, Waterworks		....
Extended 6's, Part		....
City Hall certificates	102	103
Consolidated coupons		....
City 6's, ——	102	103
City 7's, ——	104½	110½
City 7's, new	104½	....
City 7's, old		....
City 7's, Funding		....
Boston Exc. Certificates		....
Bons divers.		
United States 4's		....
Gold and Curr 6's R. R. mort		....
N. O. M. & C. R. R. 6's		....
Jackson R. R. 2d mort. cert'y		....
Jackson R. R. 2d mort. debt		....
Cotton Press Certificates		....
Board of Trade Stock		....
Produce Exchange Stock		....
Produce Exchange Trust Fund, 6's		....
Sugar Exchange		....
Morgan's L. and T. R. R. 7's